

Instance de cogestion
Réunion du 19 septembre

Présences :

- | | | |
|---------------------|----------------------|-----------------------|
| - Geneviève Gingras | - Julie Lefebvre | - Véronique Beauchêne |
| - Mathieu Menier | - Corinne Pilotte | - Marie-Noëlle Roy |
| - Michelle Lecompte | - Josianne L'Heureux | - Catherine Milliard |
| - Marc Lemay | - Caroline Cloutier | - Manon Brisebois |
| - Marc Boucher | - Michèle Cloutier | - Fany Daviault |
| - Julie Cloutier | - Karyne Beaudry | - Marie-Josée Lebel |

Ordre du jour adopté :

1- Structure et fonctionnement de l'instance de cogestion

- Rôles
- Mode de fonctionnement
- Communications

2-Chantiers

- Projet éducatif

3- Varia

Colloque février

-

PEVR : Démarche collaborative qui s'est vécue l'année dernière. Différents corps de métiers, cadres et intervenants de la CSRDN représentés avec des partenaires extérieurs.

Enfin, on remet la présentation de la vidéo du PEVR et du powerpoint sur le projet éducatif à une prochaine fois.

La vidéo est disponible à tous sur le site de la CSRDN et on pourra faire suivre le powerpoint par courriel.

Nous reparlerons des valeurs du projet éducatif dans une prochaine rencontre.

L'instance doit se pencher sur des points qui touchent à sa structure, à son fonctionnement et aux chantiers à prioriser dans un premier temps.

1) Organisation de l'instance de cogestion

Mandat :

Groupe ouvert constitué de tous les acteurs de l'école qui se veut un point de rencontre, d'échange, de consultations, de prises de décision visant à s'assurer que soient pris en compte les valeurs, les fondements, la culture et le positionnement de la communauté éducative de l'école.

La définition du mandat de l'instance est à retravailler en sous-groupe pour la prochaine rencontre (SUIVI).

Mode de fonctionnement de l'instance :

- Rencontre la semaine précédent le C.É. Environ une rencontre par mois.

Les dates pour le C.É. seront déterminées la semaine prochaine. Nous pourrons donc à la prochaine rencontre établir notre calendrier. On s'entend pour un soir fixe ; le mercredi.

Les rencontres seront de 18h30 à 20h30.

Rôles :

Chaque membre du noyau permanent s'associe particulièrement à un des rôles établis.

Les membres présents ressentent le besoin de retourner lire les documents pour pouvoir se positionner.

On remet en question la pertinence d'avoir des rôles assignés. Ça pourrait alourdir ou complexifier.

Dans le cours des réflexions de l'année dernière, ça semblait couler de source, mais l'expérience nous montre que chaque rôle est habituellement naturellement pris en considération.

*La coordination doit quand même être assignée.

-2 heures par mois, c'est tout de même peu. Il faudra faire attention à ne pas laisser tomber certains sujets.

En fonction des sujets, des dossiers, des actions qui sont menés, on s'attribuera des rôles, des tâches, des sous-comités.

Pour les sujets qui doivent être traités à l'instance, on s'entend pour dire qu'ils n'ont pas nécessairement tous à être discutés à l'instance, mais tous pourraient l'être.

Le groupe de réflexion avait composé une liste de questions pour servir de guide pour déterminer si une question doit être amenée à l'instance. Ce document sera partagé pour être consulté et amélioré au besoin.

***Communications, coordination**

- Envoyer les documents pertinents
- Envoyer les ordres du jour
- Liste de courriels
- Publications
- etc.

Catherine Milliard

Marc Lemay

Marie-Josée Lebel (volet Facebook)

Marie-Noëlle Roy

2) Chantiers

-Projet éducatif, chantier majeur pour cette année. Prioritaire

- Propositions :

- Admissions des familles
- A.G. de parents
- A.G. d'enfants
- École alternative secondaire
- Réflexion sur les pédagogies alternatives

- Création d'une « To do list » commune de sujets qui sans être des chantiers seront à discuter.

Priorisation dans l'ordre du jour proposée par Caroline Cloutier

- 1) Plan de travail, les sujets décisionnels
- 2) Informations / consultations / suivis
- 3) Divers

Sous-comité de coordination établira des propositions pour la structure pour la prochaine rencontre.

Certains services de la CSRDN fournissent d'avance les sujets de consultation et les délais qui seront à traiter pendant l'année.

La direction pourrait nous fournir un calendrier avec les sujets et les dates répartis sur l'année scolaire. (SUIVI)

3) Varia

Sondage aux parents :

Le 28 septembre est la date limite pour remplir un sondage à tous les parents sur les perceptions de l'école. Michèle l'enverra aux parents. Dans le cadre du PEVR, mais qui nous peut nous inspirer pour le projet éducatif.

Pour le projet éducatif :

L'équipe école a un point récurrent à l'A.G. hebdomadaire et travaillera pendant les rencontres pédagogiques du multiâge. C'est ouvert aux parents qui aimeraient se joindre. Toutefois, toutes les étapes du projet seront discutées au fur et à mesure à l'instance de cogestion et ce qui en ressortira sera ramené aux rencontres de l'équipe école et vice-versa. Nous avertirons les parents, via l'Infourmi, de ce qui sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de l'instance de cogestion pour qu'ils puissent se joindre à une partie ou à un sujet qui les intéresse particulièrement.

Colloque :

Il y a un colloque en février 2019 organisé par la CSRDN. Les écoles sont invitées à y présenter des pratiques gagnantes qu'elles vivent sous forme de conférences, ateliers, tours de tables, etc.

Catherine y présentera un atelier sur la coéducation. Invitation à travailler en équipe. Karyne, Marco, Geneviève (coanimation)

Michèle qui est sur le comité au contenu, essayera d'obtenir la permission d'inviter nos parents comme visiteurs.

Proposition d'ordre du jour pour la prochaine rencontre :

Octobre 2018

18h30-20h30

1. Nomination d'un animateur et d'une secrétaire (5 min.)

2. PV rencontre de septembre et suivis (45 min.)

2.1. Mandat proposé

2.2. Rôles

2.3. Questions

2.4. Chantiers prioritaires

2.4.1. AG de parents

3. CÉ - octobre (15 min.)

4. Projet éducatif (45 min.)

5. Varia (5 min.)

6. Calendrier de l'année

